



An agency of the Government of Ontario  
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# Comprendre Agri-stabilité



2020-06-05

# Comprendre Agri-stabilité

**Cette présentation couvre les points suivants :**

1. Qu'est-ce qu'Agri-stabilité?
2. Voyez comment Agri-stabilité réagit à différentes situations
3. Fonctionnement du programme Agri-stabilité
4. Tendances en matière de couverture de programme
5. Caractéristiques du programme Agri-stabilité
6. Outils et ressources du programme

# 1. Qu'est-ce qu'Agri-stabilité ?

# Qu'est-ce qu'Agri-stabilité?

## ► Couverture contre les catastrophes

- Protège le revenu net de l'ensemble de votre exploitation agricole plutôt que devoir souscrire une couverture distincte pour chaque produit agricole.
- Couvre les cultures, le bétail et les produits dérivés, incluant tous les produits soumis à la gestion de l'offre.
- Couvre les baisses importantes de revenus causées par :

**Pertes de  
production**

**Hausse  
des coûts**

**Conditions  
du marché**

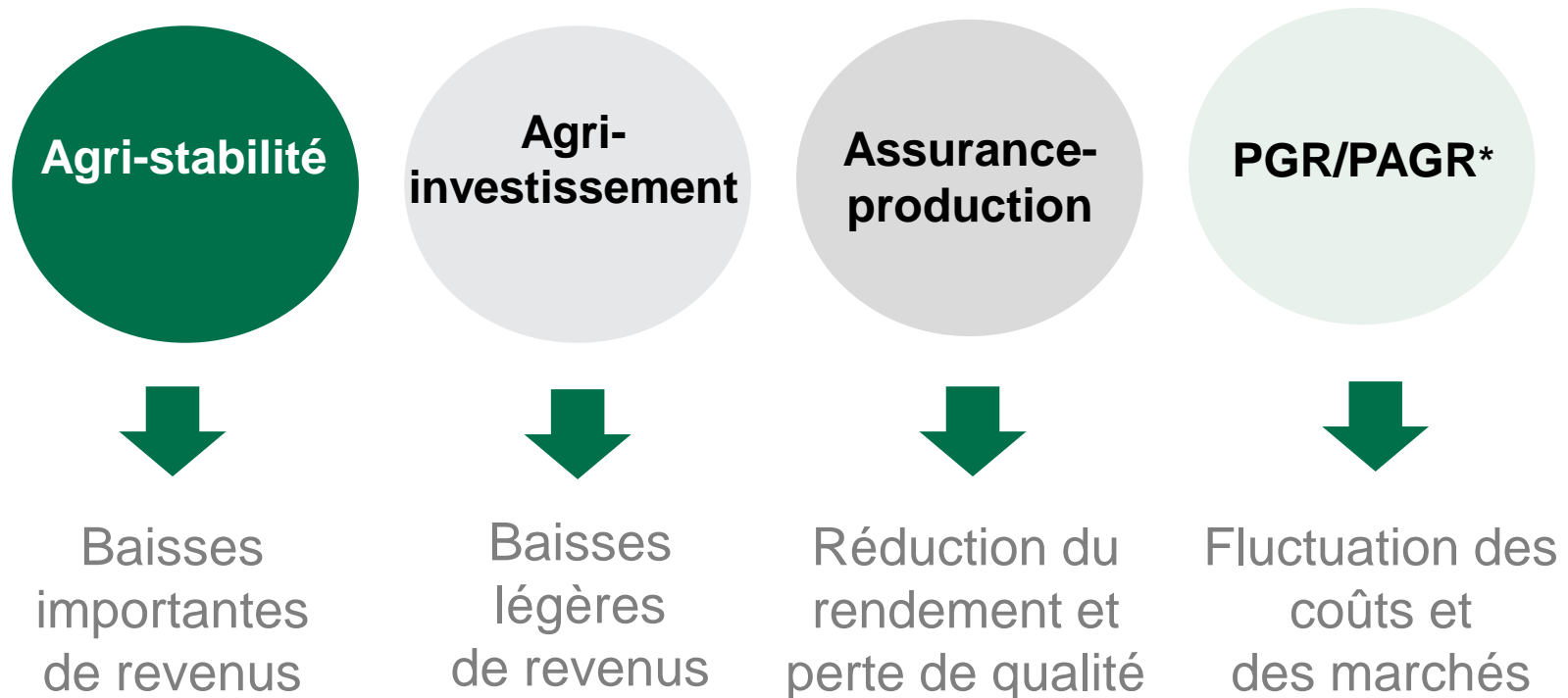
- • Agri-stabilité aide à compenser des pertes. Le programme n'augmentera pas vos profits, mais il protégera votre revenu net s'il subit une baisse importante.

# Financé par les gouvernements

- Disponible dans le cadre du *Partenariat canadien pour l'agriculture* sur la politique agricole.
- Les coûts du programme sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial à raison de 60:40, respectivement.
- En Ontario, Agri-stabilité est exécuté par Agricorp.



# Agri-stabilité fait partie d'un ensemble complet de programmes



\*Le PGR et le PAGR sont financés uniquement par le gouvernement provincial.

# Différents programmes couvrent différents risques

Vos risques :	Agri-stabilité	Assurance-production	Agri-investissement	PGR/PAGR de l'Ontario
Baisses importantes du revenu net	✓			
Baisses légères du revenu net			✓	
Pertes de marchés	✓		✓	
Hausse des coûts	✓		✓	✓
Baisse des prix du marché	✓		✓	✓
Réduction des rendements et pertes de qualité attribuables aux conditions météorologiques défavorables, aux infestations d'insectes, aux maladies des plantes ou à la faune	✓	✓	✓	

# Autres avantages du programme Agri-stabilité

## Protection de l'ensemble de l'exploitation

Agri-stabilité offre une protection pour le revenu net de l'ensemble de votre exploitation agricole au lieu d'une protection distincte pour chaque culture. Vous recevez un paiement si votre revenu agricole net est inférieur à 70 % de votre moyenne récente.

## Couverture unique

Votre paiement est basé sur le revenu net actuel et sur le revenu historique de votre ferme en ce qui a trait à la production agricole.

## Couverture abordable

Moyennant un droit de participation peu élevé, vous protégez votre ferme contre les pertes de production, les conditions du marché et la hausse des coûts. Vous obtenez une couverture pour un droit de participation peu élevé de 315 \$ par tranche de 100 000 \$ de votre marge de référence.



# Autres avantages du programme Agri-stabilité (suite)

## Paiements en période de difficultés financières

Pour l'année de programme 2020, vous pouvez demander un paiement provisoire représentant 75 p. 100 de votre paiement estimatif au titre d'Agri-stabilité pour répondre à vos besoins de trésorerie.

## Tenue de dossiers simplifiée

Grâce au processus de renouvellement et aux formulaires simplifiés d'Agri-stabilité, il est plus facile de garder à jour l'information relative à votre exploitation sur une base annuelle.

## Accès à d'autres options de crédit

Agri-stabilité peut vous donner accès à des options de crédit et vous rendre admissible à d'autres programmes gouvernementaux comme le Programme de paiements anticipés.

# Report de dates limites en 2020

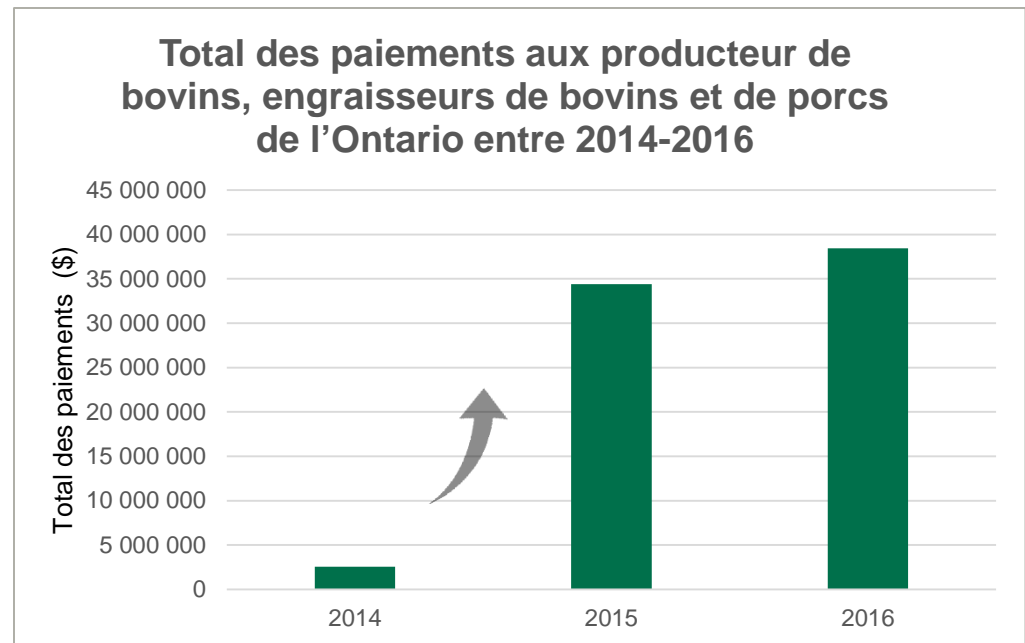
► **Plus de temps et de flexibilité pour évaluer les besoins en matière de couverture**

Programme	Activité	Date (2020)
Agri-stabilité	Inscription et paiement du droit de participation	3 juillet
Agri-investissement	Soumission des déclarations de revenus	30 septembre
Assurance-production	Inscription	1 <sup>er</sup> juin
PGR	Inscription	30 juin
PAGR : produits horticoles comestibles	Dépôt/retrait	Automne

## **2. Voyez comment Agri-stabilité réagit à différentes situations**

# Paiements aux producteurs de bovins et de porcs

- En 2015, les prix du marché pour les bovins et les porcs ont chuté.
- Durant la même période, les coûts d'alimentation et de remplacement des animaux ont augmenté.
- Cette situation a entraîné d'importantes baisses de revenus.
- Agri-stabilité a réagi en versant des paiements plus élevés aux producteurs de bovins et de porcs en 2015 et 2016.
- En 2015, les paiements moyens pour les bovins et les porcs étaient de 48 000 \$.



► **Rappel** : Agri-stabilité offre une couverture contre les catastrophes et fonctionne de concert avec d'autres programmes afin d'offrir un plan global de gestion des risques. Les agriculteurs peuvent aussi être admissibles à des paiements d'autres programmes comme :

► Assurance-production

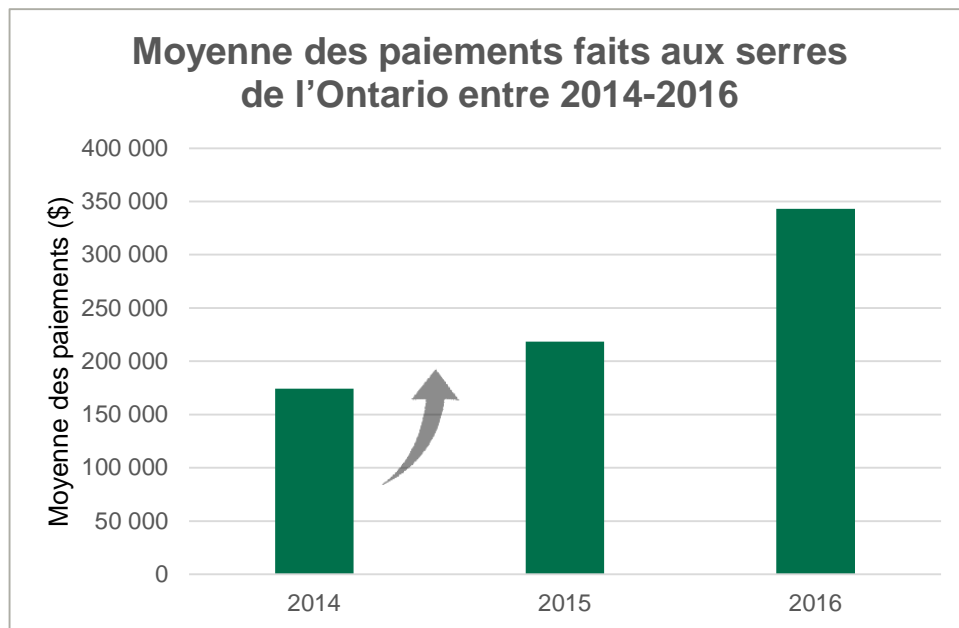
► Agri-investissement

► PGR

► PAGR

# Paiements aux producteurs de légumes de serre

- Les producteurs de légumes de serre, en particulier, subissent l'impact des coûts énergétiques.
- Plusieurs producteurs de légumes en serre ont subi d'importantes baisses de revenus.
- Agri-stabilité a répondu en 2014 en augmentant les paiements.

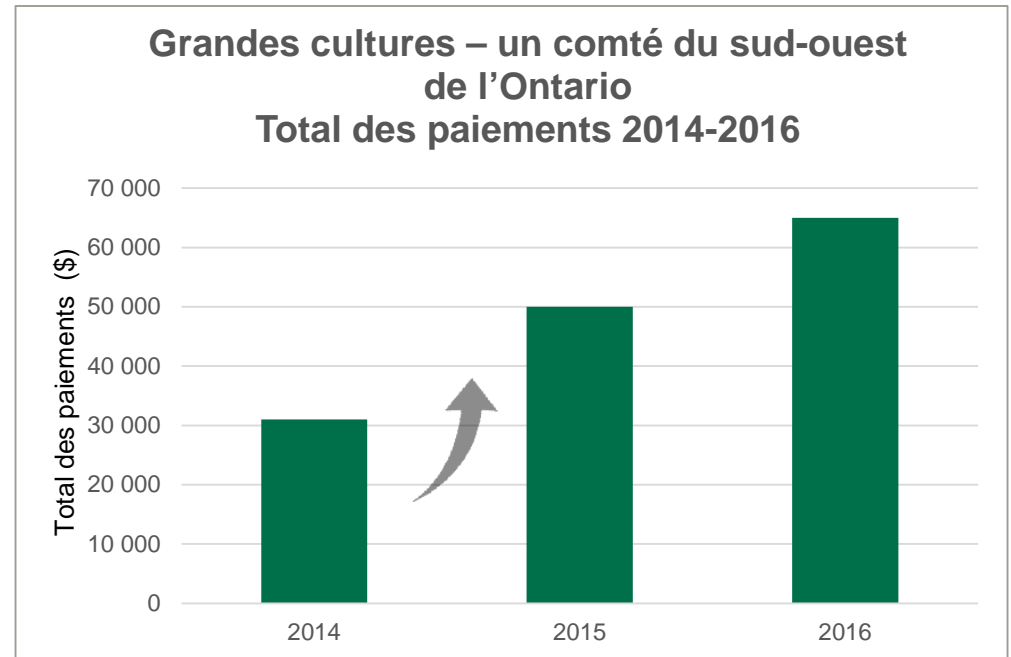


► **Rappel** : Agri-stabilité offre une couverture contre les catastrophes et fonctionne de concert avec d'autres programmes afin d'offrir un plan global de gestion des risques. Les agriculteurs peuvent aussi être admissibles à des paiements d'autres programmes comme :

► Assurance-production    ► Agri-investissement    ► PGR    ► PAGR

# Paiements aux producteurs de grandes cultures (Exemple de 2016)

- En 2016, les producteurs de grandes cultures dans un comté du sud-ouest de l'Ontario ont connu une année difficile à cause du temps extrêmement sec.
- Plusieurs producteurs de grandes cultures de ce comté ont subi des pertes de production et avaient du maïs en état de stress.
- Cette situation a entraîné d'importantes baisses de revenus pour ces producteurs.
- Agri-stabilité a répondu – avec plus du double du nombre de paiements faits dans ce comté, comparativement à 2014.

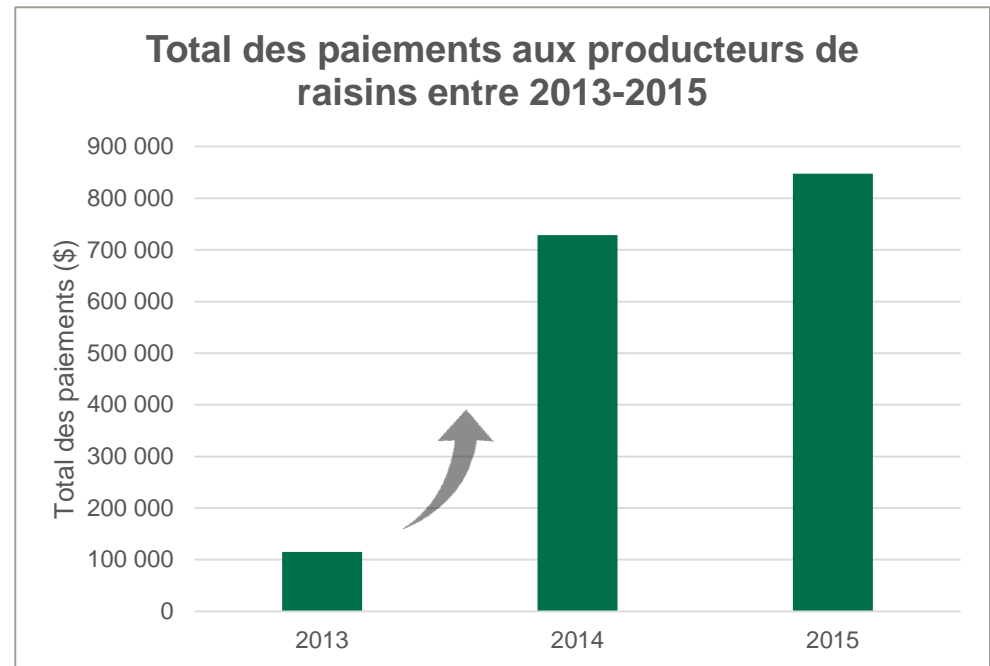


▶ **Rappel** : Agri-stabilité offre une couverture contre les catastrophes et fonctionne de concert avec d'autres programmes afin d'offrir un plan global de gestion des risques. Les agriculteurs peuvent aussi être admissibles à des paiements d'autres programmes comme :

▶ Assurance-production    ▶ Agri-investissement    ▶ PGR    ▶ PAGR

# Paievements aux producteurs de raisins de l'Ontario

- En 2014 et 2015, les producteurs de raisins ont connu des conditions hivernales difficiles.
- Un froid glacial au début de ces années a entraîné des rendements inférieurs et a endommagé les vignes.
- Cette situation a mené à des baisses importantes de revenus pour certains producteurs.
- Agri-stabilité a répondu – avec des paiements beaucoup plus importants en 2014 et en 2015 qu'en 2013



▶ **Rappel** : Agri-stabilité offre une couverture contre les catastrophes et fonctionne de concert avec d'autres programmes afin d'offrir un plan global de gestion des risques. Les agriculteurs peuvent aussi être admissibles à des paiements d'autres programmes comme :

▶ Assurance-production ▶ Agri-investissement ▶ PGR ▶ PAGR

# Risques auxquels font face les agriculteurs en 2020

## ► Augmentation des coûts pour :

Aliments  
pour le  
bétail

Main-  
d'œuvre

Fournitures/  
équipement  
agricole

## ► Perte de revenus :

► Pénurie de main-  
d'œuvre en raison  
de maladies ou de  
restrictions  
concernant les  
voyages

► Perte de marchés  
causées par les  
fermetures d'usines  
de transformation,  
de restaurants et de  
marchés de  
producteurs

► Baisse des prix du  
marché

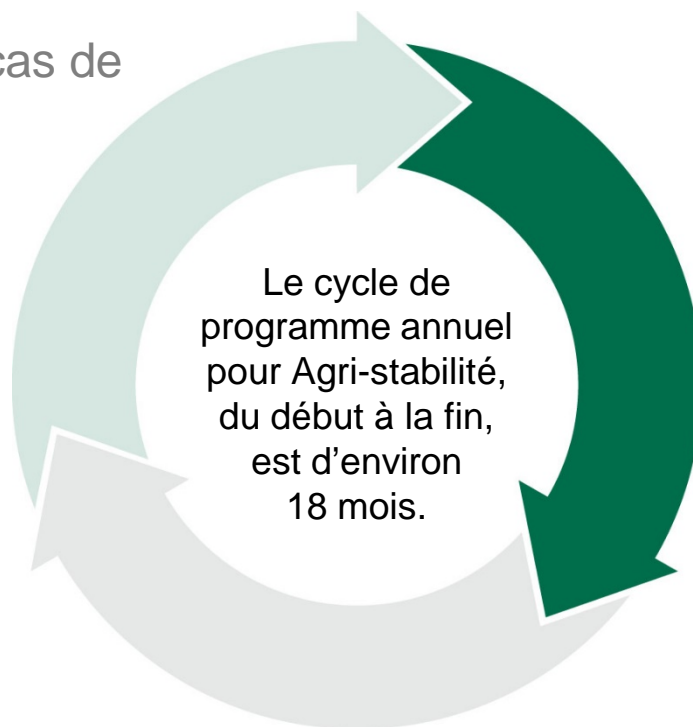
► Manque de fournitures  
ou d'équipement  
agricoles qui pourrait  
empêcher la plantation  
ou la récolte



# 3. Fonctionnement du programme Agri-stabilité

# Le cycle d'Agri-stabilité en 2020

► Comme dans le cas de votre assurance habitation ou automobile, vous souscrivez une assurance avant que les choses tournent mal.



► Vous payez votre droit de participation au plus tard le 3 juillet **2020**

► Après la fin de votre exercice financier, vous soumettez vos formulaires d'impôt et d'Agri-stabilité au plus tard le 30 juin **2021**

# Terminologie d'Agri-stabilité

► Pour comprendre le fonctionnement du programme, il est important de tout d'abord comprendre la terminologie.

## ► Terminologie clé

- Revenus et dépenses admissibles
- Marge de production
- Limite de la marge de référence
- Marge de référence
- Moyenne olympique

# Revenus et dépenses admissibles

## ► Définition

- Les revenus et les dépenses agricoles inscrits sur votre formulaire d'impôt servent à calculer votre paiement.
- Seuls les revenus et les dépenses qui sont directement associés à la production de biens agricoles sont admissibles. [Apprenez-en plus sur le revenu et les dépenses admissibles](#) (consultez le guide *RC4060*).

## ► Exemple

	Admissibles	Non admissibles
Revenus	Vente de produits agricoles comme les pommes, le maïs, la volaille, les œufs, le lait, le bétail et les porcs	Location de machinerie, intérêts, revente de produits agricoles
Dépenses	Contenants et ficelle, fertilisants, pesticides, aliments préparés, carburant diesel pour la machinerie	Dépenses de bureau, loyer, achat de produits agricoles revendus

# Marge de production

## ► Définition

- Votre revenu agricole net pour une année donnée
- Représente la différence entre vos revenus admissibles et vos dépenses admissibles

## ► Exemple

En 2020...	Montant
Vos revenus agricoles admissibles	200 000 \$
<b>Moins</b> : Vos dépenses agricoles admissibles	(120 000 \$)



Votre marge de production en 2020 : **80 000 \$**

# Limite de marge de référence (LMR)

## ► Définition

- Vos dépenses rajustées pour une année donnée
- Reflète au moins 70 % de votre marge de production

## ► Pourquoi y a-t-il une LMR?

- La LMR a été introduite en 2013 dans le cadre stratégique sur la politique agricole *Cultivons l'avenir 2* pour continuer de s'assurer qu'Agri-stabilité protège davantage les exploitations contre les baisses de marge importantes et les catastrophes que contre la fluctuation des profits.
- Dans le cadre du *Partenariat canadien pour l'agriculture 2018*, le gouvernement a mis en place une LMR minimale de 70 %, ce qui augmente la possibilité d'obtenir un paiement.

# Limite de marge de référence (LMR) (suite)

## ► Exemple

Si la moyenne de vos marges de production est de 207 000 \$, votre LMR sera **au minimum de** 144 900 \$  
( $207\,000\ \$ \times 70\ \% = 144\,900\ \$$ )



Votre LMR de 2020 sera **au minimum de** : **144 900 \$**

# Marge de référence

## ► Définition

- Marge repère servant à déterminer si votre marge de production actuelle a diminué.
- Basée soit sur votre **marge de production** moyenne, soit sur votre **LMR** des cinq dernières années, selon la moindre des deux valeurs.
- Calculée à l'aide d'une marge olympique, qui élimine les valeurs les plus élevées et les plus faibles et fait la moyenne des chiffres qui restent.  
(Pour la LMR, utilisez les mêmes années servant à calculer la marge de production moyenne.)

## ► Exemple (chiffres utilisés pour calculer votre marge de référence)

	2015	2016	2017	2018	2019
Marge de production	200 000 \$	250 000 \$	180 000 \$	75 000 \$	241 000 \$
LMR (dépenses rajustées)	210 000 \$	183 000 \$	222 000 \$	90 000 \$	198 000 \$

Utilisée

Non utilisée  
(plus élevée)

Utilisée

Non utilisée  
(plus faible)

Utilisée



# Marge de référence (suite)

Pour déterminer votre marge de référence, Agricorp trouve quelle valeur est **la plus faible** : la moyenne olympique de vos marges de production OU votre LMR.

	2015	2016	2017	2018	2019	Marge de référence 2020
<b>A</b> Marge de production	200 000 \$	250 000 \$	180 000 \$	75 000 \$	241 000 \$	<b>207 000 \$</b> (moyenne olympique des cinq dernières années)
<b>B</b> LMR (dépenses rajustées)	210 000 \$	183 000 \$	222 000 \$	90 000 \$	198 000 \$	<b>210 000 \$</b> (utilise les mêmes années que ci-dessus)

Utilisée

Non utilisée  
(plus élevée)

Utilisée

Non utilisée  
(plus faible)

Utilisée



Votre marge de référence 2020 (valeur la plus faible entre A ou B) : **207 000 \$**

# Récapitulons...

Pour 2020...	Montant
Votre marge de production	80 000 \$
Votre marge de référence	207 000 \$

► **Rappel** : Agricorp utilise votre marge de référence comme marge repère pour déterminer si votre marge de production actuelle a baissé.

Dans cet exemple, il y a une baisse importante de la marge de production de 2020.

**Et maintenant?**

# Seuil de déclenchement de paiement

Voyons comment les paiements sont déclenchés à l'aide de :

- Votre marge de production 2020 actuelle
- Votre marge de référence

## ► Exemple

Marge de production : **80 000 \$**

Marge de référence : **207 000 \$**

# Seuil de déclenchement de paiement (suite)

## ► Définition

- Un paiement au titre d'Agri-stabilité est déclenché lorsque votre marge de production actuelle est inférieure à 70 % de votre marge de référence.

## ► Exemple

Seuil de déclenchement de paiement

$$= \text{marge de référence} \times 70 \%$$

$$= 207\,000 \$ \times 70 \%$$



Votre seuil de déclenchement

de paiement : **144 900 \$**

## ► Exemple

Marge de production : **80 000 \$**

Marge de référence : **207 000 \$**

Seuil de déclenchement de paiement : **144 900 \$**

# Paiements pour un niveau de protection de 70 %

Calcul du paiement au titre d'Agri-stabilité :

(seuil de déclenchement - marge de production) × 70 %

## ▶ Exemple

$$\text{Paiement} = (144\,900 \$ - 80\,000 \$) \times 70 \%$$



Votre paiement au titre  
d'Agri-stabilité : **45 430 \$**

## ▶ Exemple

Marge de production : **80 000 \$**

Marge de référence : **207 000 \$**

Seuil de déclenchement de paiement : **144 900 \$**

# Résumé de l'exemple

Lorsque le revenu net (marge de production) d'une exploitation agricole a baissé de façon importante comparativement à la moyenne (marge de référence), un paiement au titre d'Agri-stabilité est déclenché.

## ▶ Exemple

Marge de production : 80 000 \$

Marge de référence : 207 000 \$

Paiement au titre d'Agri-stabilité : 45 430 \$

▶ **Rappel** : Agri-stabilité offre une couverture contre les catastrophes et fonctionne de concert avec d'autres programmes afin d'offrir un plan global de gestion des risques. Les agriculteurs peuvent aussi être admissibles à des paiements d'autres programmes comme :

▶ Assurance-production    ▶ Agri-investissement    ▶ PGR    ▶ PAGR

# Droit de participation à Agri-stabilité

- Agri-stabilité est un programme abordable
- Il coûte seulement 315 \$ par tranche de 100 000 \$ de marge de référence
- Calcul du droit de participation :  
(Marge de référence du droit  $\times$  0,45 %  $\times$  niveau de protection de 70 %) + 55 \$
- Votre **marge de référence du droit** est une moyenne olympique de vos cinq dernières marges de production, établies à l'aide des données les plus récentes.

# Droit de participation à Agri-stabilité (suite)

## ► Exemple

	2014	2015	2016	2017	2018
Marge de production	190 000 \$	200 000 \$	250 000 \$	180 000 \$	75 000 \$
	Utilisée	Utilisée	Non utilisée (plus élevée)	Utilisée	Non utilisée (plus faible)

190 000 \$ (marge de référence du droit)  
 $\times 0,45 \% \times 70 \% + 55 \$$



Votre droit de participation  
à Agri-stabilité : **653,50 \$**



# Résumé de l'exemple

## ► Exemple

Droit de participation à  
Agri-stabilité payé : **653 \$**

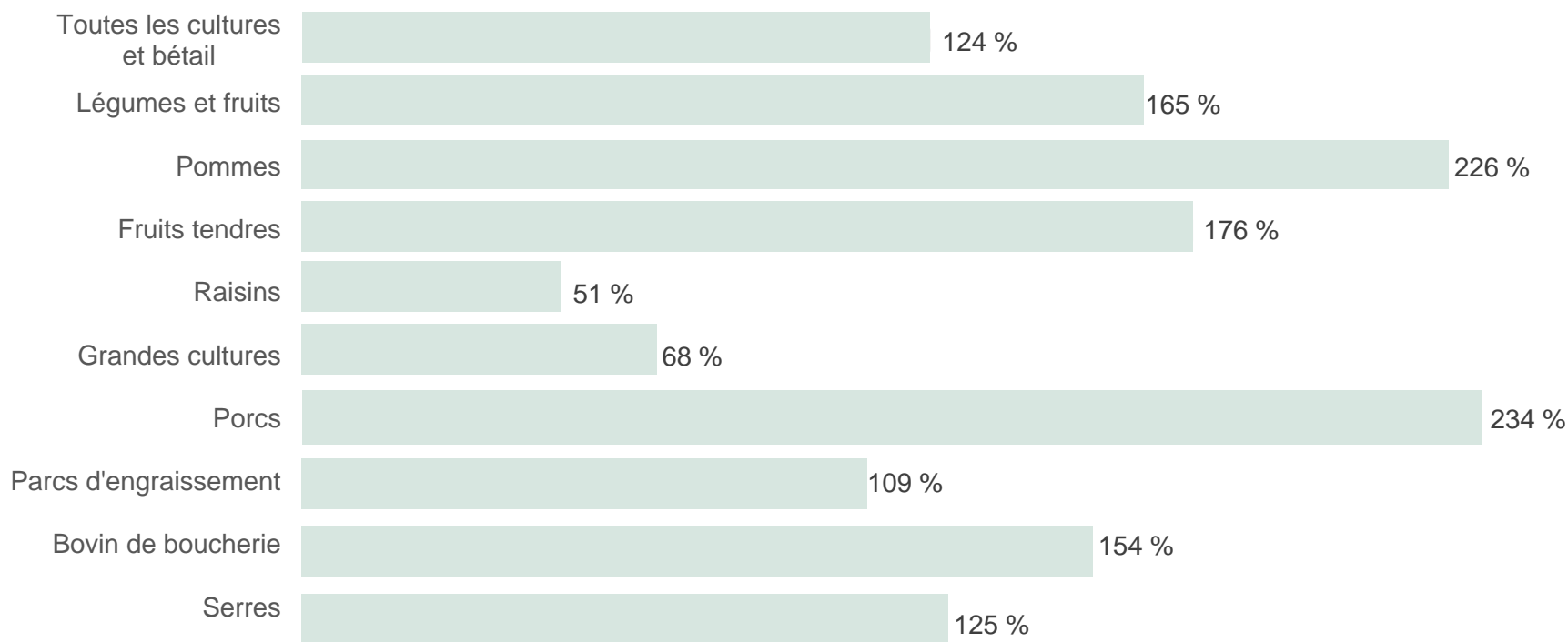
Paiement au titre  
d'Agri-stabilité reçu : **45 430 \$**

## 4. Tendances en matière de couverture de programme

# Force de l'industrie

- Au fil des années, les producteurs ont :
  - Produit davantage
  - Accédé à plus de marchés
  - Fait des gains d'efficience
- La force de l'industrie agricole au cours des dix dernières années se reflète dans la valeur accrue que les clients reçoivent des programmes.

# Augmentation de la marge de référence moyenne (de 2009 à 2019)



Augmentation de la marge de référence moyenne (%)

# Valeur accrue de la couverture

- Une marge de référence accrue signifie une couverture accrue.
- Agri-stabilité a des caractéristiques en place qui font en sorte que si l'exploitation agricole croît, la marge de référence est rajustée à la hausse pour tenir compte de la croissance. Cela signifie une plus grande couverture pour votre exploitation agricole.
- Malgré une augmentation importante de la valeur de la couverture offerte par Agri-stabilité, le droit de participation demeure abordable.

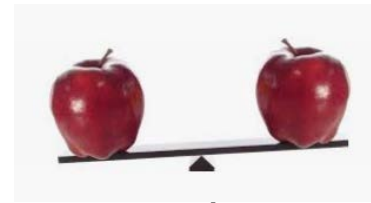
## **5. Caractéristiques du programme Agri-stabilité**

# Caractéristiques du programme

- Redressements suivant un changement structurel
- Rajustements d'inventaire
- Paiements provisoires

# Redressements suivant un changement structurel

- ▶ Pour obtenir une comparaison plus précise, Agri-stabilité peut rajuster votre marge de référence afin de refléter la composition et l'importance de votre exploitation agricole actuelle.
- Dans le cadre du programme Agri-stabilité, ce rajustement est appelé redressement suivant un changement structurel.
- Les redressements suivant un changement structurel peuvent être faits lorsque votre marge de référence ne peut plus servir à comparer votre marge de production actuelle.



Comparons des pommes  
avec des pommes



# Rajustements d'inventaire

- ▶ Des rajustements d'inventaire peuvent être faits à votre marge de production.
- Ces rajustements reflètent tout changement dans la valeur de vos inventaires.
- Les justes valeurs marchandes servent à déterminer vos rajustements d'inventaire.
- Les justes valeurs marchandes sont disponibles sur [agricorp.com](http://agricorp.com).

# Paievements provisoires

- ▶ Les paiements provisoires au titre d'Agri-stabilité peuvent fournir des liquidités aux clients au moment où ils en ont le plus besoin.
- Les producteurs qui prévoient subir une baisse de marge de production supérieure à 30 % peuvent demander un paiement.
- En 2020, les paiements provisoires offrent 75 % du paiement estimatif final d'un agriculteur avant la fin de son exercice financier.
- Le formulaire de demande est disponible à partir de la page d'accueil d'[agricorp.com](http://agricorp.com).

# 6. Outils et ressources du programme

# Outils et ressources du programme

- [Demande de participation à Agri-stabilité](#)
- [Agricorp.com](#)
- [Estimateur des prestations d'Agri-stabilité](#)
- [Faire une demande de paiement provisoire](#)
- [Consulter les lignes directrices du programme](#)
- [En apprendre plus sur les revenus et les dépenses admissibles\\*](#)
- [Consulter le document Justes valeurs marchandes](#)

\*Consulter le guide *RC4060*

# Merci